

Nantes ne parvient pas à larguer son amiante

POLLUTION Après l'affaire du Tripode, c'est un centre d'impôt, pourtant traité en 1997, qui serait infecté.

Bien qu'officiellement désamianté pendant plus de trois mois en 1997, le bâtiment nantais des impôts du centre administratif Cambronne vient de se révéler truffé de dalles d'amiante au sol. Entre-temps, des cloisons ont été déplacées, des planchers défoncés pour passer des câbles. Les travaux ont exposé aux poussières d'amiante les agents des impôts, 300 en permanence dans ce bâtiment du XIX^e siècle, et les ouvriers, qui sont intervenus sans protection.

C'est à l'occasion d'un réaménagement de service que l'affaire a été découverte. Par pur hasard. Obligatoire avant travaux, le diagnostic amiante détecte des fibres là où on pensait s'en être débarrassé. L'administration donne une première explication: ces dalles d'amiante rescapées du chantier de 1997 étaient posées sur un plancher. On n'a pas pu les retirer à l'époque, c'est une exception dans l'immeuble. 32 sondages et pré-

lèvements dans le bâtiment dévoilent pourtant la présence d'amiante à tous les étages. La moitié du bâtiment reste occupée par des fonctionnaires.

«Il y a parfois trois couches différentes de dalles en sandwich, celle du milieu étant amiantée. Comme si on avait recollé une couche inerte dessus, note Pierric Onillon, délégué CFDT. L'administration pouvait-elle ignorer que le désamiantage, pourtant en atmosphère confinée avec sas, personnel en scaphandre, évacuation des déchets en sacs dans les règles de l'art, n'a pas été fait entièrement?» Pour le syndicaliste, *«les travaux, très coûteux, comme l'a rappelé un de nos directeurs, ont été financés par Bercy, contrôlés par des ingénieurs de la direction des bâtiments, des inspecteurs du comité hygiène et sécurité départementale. Ou l'administration s'est fait gruger, ou elle a menti».*

Contactée par *Libération*, la direction nantaise du ministère des Finances se dit laconiquement *«en attente de di-*

rectives au plan national». Aucun fonctionnaire de ce centre des impôts n'a déclaré de maladie, qui peut apparaître entre dix et vingt ans après l'exposition. *«Et si ça arrive, comment prouver que les plaques pleurales ou le cancer sont liés au bâtiment, puisqu'officiellement il a été dûment désamianté?»* interroge Francis Judas, délégué CGT de l'Insee.

La question a d'autant plus d'acuité que Nantes a connu la longue lutte du Tripode. Ce bâtiment, construit en 1971, abritait des fonctionnaires du Trésor, des Affaires étrangères et de l'Insee. C'était l'un des sites amiantés les plus sensibles en France, avec la fac parisienne de Jussieu. Le bâtiment a été détruit en 2005. L'administration des Finances traîne des pieds pour attribuer le statut de maladie professionnelle à des fonctionnaires qui ont eu des années ce Tripode comme bureau.

*De notre correspondant
à Nantes*

NICOLAS DE LA CASINIÈRE